

LA REVUE DÉCALÉE

GRATUIT

FACTOTUM

des idées, des jeunes, des femmes et

des mémés qui aiment la castagne

MAI 2015 /// N° 185



Crédit photo : Gilles Rondot

DOSSIER SPÉCIAL
Formation continue

CULTURE, entretien
avec Bouziane Bouteldja

RESF, mêmes droits
pour tous les enfants

STAGE DE LANGUES



Crédit photo : Fotolia

L'été arrive ...

Combinez vacances plaisir et plaisir d'apprendre !
Tous les matins de 9 h à 12 h,

Vivez l'immersion au CEL !

2 sessions de quinze jours au choix : du 6 au 17 juillet
ou du 17 au 28 août, 30 heures à 9 € / heure.

Tél : 05 59 46 58 16
cel@bayonne.cci.fr
www.bayonne.cci.fr

CCI Bayonne Pays Basque
50/51 allées Marines - 64100 Bayonne

Centre d'Etude
de Langues

CCI BAYONNE
PAYS BASQUE

BRÈVES

ART ET CHANGEMENT CLIMATIQUE

A l'occasion de sa première résidence d'artistes, Surfrider Foundation Europe a retenu la candidature d'Olga Kisseleva. Fondatrice du Laboratoire Art et Science à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, l'artiste joue un rôle pionnier dans le domaine de la création contemporaine de recherche, et de réflexion sur les formes de création numériques émergentes. Surfrider Foundation Europe profitera de son implication dans la conférence des parties de la Convention cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (COP21) pour mettre à la disposition de l'artiste son expertise sur le rôle de l'océan dans la régulation du climat, les effets du changement climatique sur le milieu marin et les solutions individuelles et collectives. "Souvent, se pose la question de savoir quel est le meilleur moyen de changer les comportements: il me semble que les premiers pas vers ce changement se font par une rencontre, un choc, une interpellation qui passe par une multitude de médias, de supports divers et variés. Ici, l'art se veut le média de cette rencontre". Boris Masseron, responsable Surfrider Campus Biarritz

www.surfrider.eu et Facebook Surfrider Campus

OUVERTURE D'UN CONCOURS DE CRÉATION D'ENTREPRISE ÉCO-CITOYENNE

Depuis 7 ans, l'ESAM – European School of Advanced Management – et le CFA IGS – Pôle apprentissage du Groupe IGS – organise avec le soutien d'entreprises partenaires le concours de création d'entreprise éco-citoyenne.



Son objectif: soutenir et accompagner de futurs entrepreneurs dans leurs démarches et favoriser la réalisation de leur projet. Le jury récompensera les dossiers qui mettront en exergue des responsabilités éthiques, sociétales et environnementales. **9 dossiers seront sélectionnés dans les 3 catégories suivantes: entreprise et handicap, entreprise et environnement, entreprise et égalité des chances.** Dépôt des dossiers de candidature à retourner avant le 1er juin à concoursentreprise@groupe-igs.fr

Pour télécharger le dossier de candidature: www.2c2e-esam.com

Informations utiles Facebook CCE ESAM

DEVENEZ MÉCÈNE DU FESTIVAL CHAMP D'EXPRESSION

En 2013 et 2014, les deux premières éditions du Festival Champ d'Expression ont rencontré un véritable succès (environ 1000 scolaires et 2500 personnes tout public ont assisté aux spectacles). L'édition 2015 aura lieu du 8 au 15 octobre, à Argelès-Gazost, Pierrefitte-Nestalas, Cauterets, Lau-Balagnas, Arrens-Marsous et Arcizans-Avant (Hautes-Pyrénées). Reconnue «Association d'intérêt général», L'Association Champ d'Expression, organisatrice du festival, vous propose de devenir mécène particulier, ouvrant droit à des réductions d'impôts (66% des sommes versées pour les particuliers, 60% pour les entreprises).

Modalités du mécénat sur www.festival-champs-d-expression.com

EMMAÛS PAU-LESCAR... CHANTIERS SOLIDAIRES, FESTIVAL 2015

Depuis plusieurs années, le Village Emmaüs Lescar organise les Chantiers solidaires. Ils permettent au Village de s'ouvrir et de faire participer des jeunes aux différentes activités du recyclage / tri, jusqu'aux projets alternatifs développés à la Ferme ou encore à l'éco-construction. Ainsi chaque année, des jeunes venus du monde entier s'inscrivent aux Chantiers solidaires et partagent une expérience unique, autour des problématiques de surconsommation, d'agro-écologie, de développement durable ou de changement climatique.

Conditions de participation : Age: à partir de 18 ans - Période: toute l'année - Bénévolat d'été ou possibilité de stage conventionné

Gîte et couvert pris en charge par le Village Emmaüs Lescar-Pau, contre participation à l'activité dans le respect des règles d'une vie en communauté.

D'autre part, la programmation du festival est dévoilée, avec une édition «éclectique, une mixité générationnelle et culturelle à découvrir!» Billetterie ouverte au Village Emmaüs Lescar-Pau à partir du 2 mai (en 2014, les deux soirées se sont déroulées à guichets fermés...prenez vos billets à l'avance!). Avec Puts Marie, Moriarty, Tricky, The Do, Gojira, Vandal, Logilo DJ Set, Barcella, Les Hurlements d'Leo, Zebda, Arthur H, Fauve, EZ3kiel, Toukadine.

Maillages

COHABITATION INTERGÉNÉRATIONNELLE ET SOLIDAIRE



Ne pas jeter sur la voie publique.

Crédits photos : © dafodil / Fotolia

JEUNES

- Vous souhaitez éviter d'habiter seul(e) ?
- Vous aimez les enfants ?
- Vous êtes disponible en fin d'après-midi ?

FAMILLES

- Vous sortez parfois tard du travail ?
- Vous souhaitez une présence pour vos enfants ?
- Vous disposez d'une chambre supplémentaire chez vous ?



Association MAILLÂGES - 06 60 43 19 42
07 82 53 88 04 (Pays basque / Landes)
associationmaillages@gmail.com



5 MOIS ...

✖ *Cinq longs mois sans vous causer, sans ressentir les palpitations liées à la hiérarchisation des dossiers que nous allons traiter, aux réactions qu'ils pourront provoquer, en ayant le sentiment que nous en mettons une ribambelle à l'écart, comme ça, alors qu'ils mériteraient toute notre attention.*

Choisir, c'est éliminer, ou quelque chose dans le genre. Alors oui, j'aurais bien aimé aller faire un tour du côté de Béziers voir comment les Menard's boys gèrent leur ville, décortiquer la loi Macron 2 ou parler de l'avènement de la Sécurité Sociale dont on fêtera les 70 ans en octobre, au moment où on l'enterre à petit feu, si j'ose dire.

Et qu'a-t-on fait durant ces cinq mois ? Nous avons anticipé l'avenir. Tout simplement. "Prétentieux, va !", que j'entends déjà dans les chaumières. Mais enfin, tout de même, permettre à des anciens de ne plus se retrouver tout seul le soir et la nuit en accueillant quelqu'un chez eux de manière quasiment gratuite, donner la possibilité à des jeunes et à des moins jeunes d'avoir un accès facilité à un logement, combler d'aise les parents qui tricotent des solutions improbables entre le moment où leur progéniture sort de l'école ou du collège et le moment où eux-mêmes rentrent de leur dur labeur et qui, moyennant un hébergement gratuit, peuvent se reposer de temps en temps sur les épaules d'un jeune qui veillera sur leurs chères têtes brunes et blondes, tout ça, ce n'est pas rien, non ? C'est ce que, patiemment, nous mettons en place depuis bientôt deux ans et qui commence à porter ses fruits. ça s'appelle du Logement Intergénérationnel Solidaire et ça veut dire, donc, anticiper les futurs modes de vie, remettant au goût du jour un "Vivre ensemble" que l'allongement de la durée de vie, la précarisation d'une partie de la population et les effets d'horaires de travail décalés ou trop chargés rendent de plus en plus nécessaire. ça s'appelle Maillâges et, pour en causer, il suffit d'appeler le numéro de téléphone inscrit dans l'Ours, le plantigrade bienveillant situé à la droite de cet édito.

Là, il faut vraiment que je vous quitte car mon bien-aimé graphiste me hurle aux oreilles que je n'ai plus de place. Et qu'il va falloir encore couper, sinon.

Donc, à bientôt, mes agneaux, lisez bien ce qui suit et à très vite !

 Pierre de Nodrest



FACTOTUM

Directeur de publication - Redacteur en chef : Pierre de Nodrest

Rédaction : Florence Vergely, Pierre de Nodrest, Catherine V.

Crédits photos : Florence Vergely, Gilles Rondot

Photo de la couverture : Gilles Rondot

Conception graphique : Studio Les Artsbaletes - www.lesartsbaletes.com

Impression : Pyrénées Presse

Journal diffusé à Pau, Orthez, Oloron, Tarbes, Lourdes,

Bayonne, Biarritz, Anglet, Bordeaux, Toulouse...



▲ **FACTOTUM** est une publication de Pierre de Nodrest et par l'association Maillâges - MVC Balichon, 11 bis, rue Georges Bergès 64100 Bayonne
06 60 43 19 42

contact@journal-factotum.com // www.journal-factotum.com

ISSN 2117 - 4334

Forêt des Vert-tiges
PARC ACROBATIQUE

Parcours accrobranche en forêt dans un petit coin de nature à Pau.
800 m de tyrolienne et plus de 100 jeux dans les arbres :
saut de tarzan géant, surf, parcours sur fil, cabanes dans les arbres, etc.
Des activités pour tout niveau et toutes les envies.
Accès illimité, dès 3 ans. Organisation de chasse au trésor pour les anniversaires.
Des sentiers aménagés le long d'un petit ruisseau et des espaces de pique-nique
pour une balade dans une belle forêt de chênes centenaires.
Restauration et aire de détente.

www.foret-des-vert-tiges.fr
Chemin de la forêt de Bastard 64000 Pau (derrière la Cueillette de l'Aragon)

Information
et réservation
06 29 60 03 55

Avec votre carte privilèges
10%
de réduction

CULTURE

**BOUZIANE
BOUTELDJA,**

nos lueurs d'espoir

La dernière création de Bouziane Bouteldja est une catharsis bouleversante. C'est aussi un hommage à tous ceux qui se libèrent quand ils ont trouvé le courage de dire oui à la vie. Réversible ne cache rien de la souffrance d'un homme, mais c'est pour avancer.

Impossible de parler de **Bouziane Bouteldja** sans parler de son association, **Dans6T**. Ses fondateurs ont débuté dans les quartiers et se trouvent propulsés sur la scène internationale, emportant sans distinction dans leur mouvement danseurs amateurs et professionnels, public averti ou scolaires. Bouziane enseigne la danse pour combattre l'ignorance et la bêtise, et son engagement nous parle à tous. Avec Réversible, il va encore plus loin, dénonçant l'influence et les ravages d'une religion sur la liberté individuelle, le bonheur de vivre. Dans un réalisme saisissant, il partage ses douleurs d'adolescent et la respiration retrouvée grâce à la danse. Et face à ses agresseurs, il répond par le pardon.

QUESTIONS / RÉPONSES

Factotum: Bouziane Bouteldja, qui êtes-vous ?

Bouziane Bouteldja: Je suis danseur, chorégraphe et interprète (j'aime ce mot, je suis celui qui raconte des histoires), avec une formation commune en danse, cirque et théâtre. J'ai commencé à danser il y a 18 ans, par hasard. Avant cela, comme la plupart des jeunes Pyrénéens, je pratiquais le foot ou le rugby. J'ai l'habitude de dire que c'est la danse qui est venue à moi, dans le cadre d'activités gratuites mises en place par la Ville de Tarbes dans le quartier Mouysset. Parmi ces activités, il y avait le hip hop. Je suis tombé amoureux de cette énergie mais aujourd'hui, je ne m'arrête pas à un style de danse. J'ai mon originalité grâce à mon parcours et mes rencontres, que l'on retrouve dans ma gestuelle, mais je ne m'identifie plus comme danseur hip hop. Ce serait mentir au public, notamment aux plus jeunes.

Vous avez aussi créé la Compagnie Dans6T, et une école de danse...

Je préfère dire cours de danse, car même si certains jeunes s'y forment et se professionnalisent, l'idée est avant tout d'ouvrir le lieu au maximum, et d'intervenir dans les quartiers populaires de la ville. Par exemple, nous accueillons des femmes des quartiers le lundi et le mardi matin, parfois gênées par le rapport physique de la danse ou le regard des hommes. C'est important de ne pas les rejeter en imposant d'emblée la mixité. Je suis très rigoureux quant aux lois françaises et la laïcité, mais si ces femmes découvrent la danse et se sentent plus à l'aise avec leur corps, ça amènera forcément une ouverture.

"Intervenir dans les quartiers, c'est un bon moyen de savoir où en est la société"

Vous affirmez que les populations, dans certains quartiers, se communitarisent...

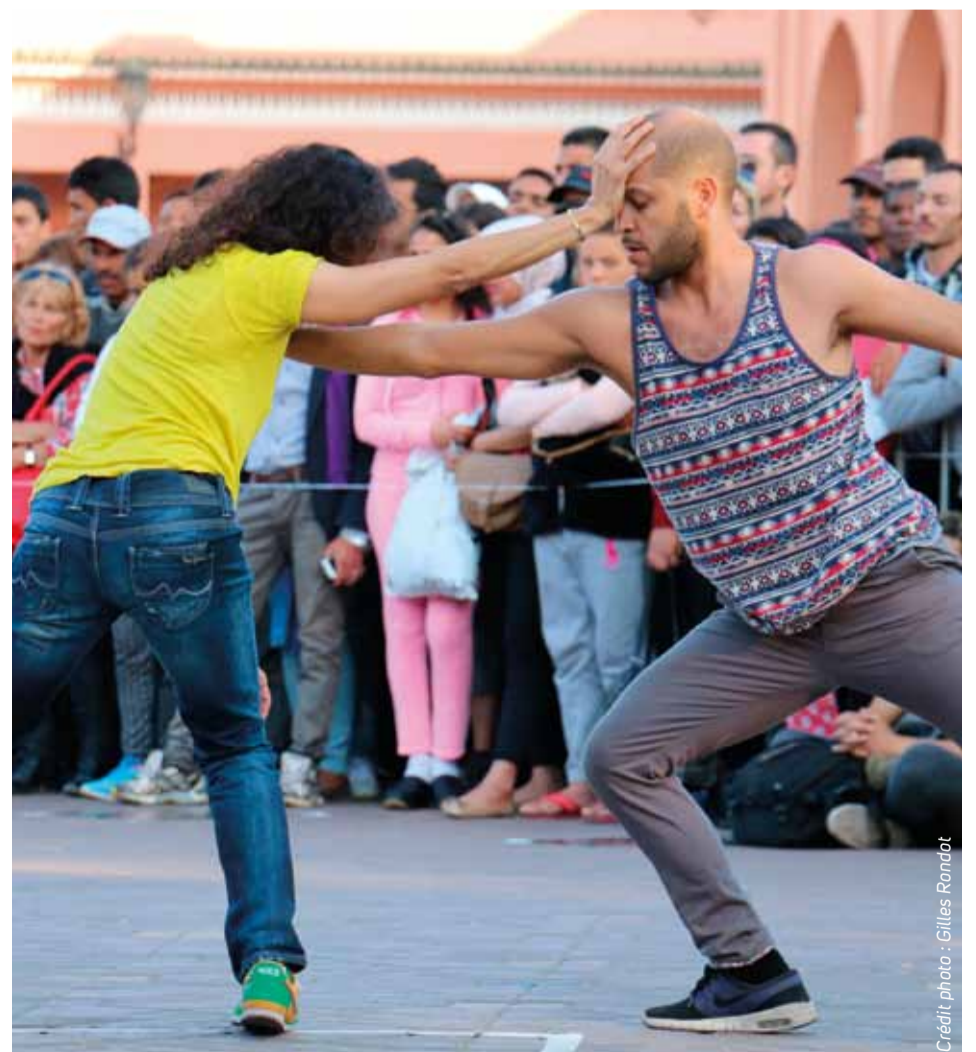
Oui, c'est ce que j'observe. En cause, il y a la crise bien sûr, mais aussi l'impact des guerres dans le Proche et Moyen-Orient, souvent injustes. Les Musulmans de France s'identifient à la souffrance des peuples. Autre problème, l'implantation des mosquées et la formation des imams, étrangers aux valeurs de laïcité. Dans la plupart des cas, ces mosquées ont reçu des financements privés et accueillent des imams qui ne connaissent pas les lois françaises, ce qui crée un fossé.

De jeunes Français se convertissent à l'Islam, sans pour autant verser dans le fanatisme. Qu'avez-vous à leur dire ?

Je connais bien l'Islam, je sais de quoi je parle. C'est une religion de paix et d'amour, malgré des sourates violentes à replacer dans leur contexte historique. Au Moyen-Age, la culture arabo-musulmane fut un vivier de connaissance avec des penseurs, des philosophes, des mathématiciens. Aujourd'hui, on cherche à faire croire aux Musulmans qu'ils doivent respecter le Coran à la lettre... Mais si Dieu nous a donné cette intelligence, c'est justement pour se poser des questions! L'esprit d'auto-critique est inné chez l'humain, ne cherchez pas à le briser, ouvrez-vous aux autres, quelles que soient vos différences. Et puis nous sommes en France, il ne faut pas oublier qu'il y a des lois à respecter. Jeunes d'origine maghrébine, nous sommes bien placés pour reconnaître les difficultés dans certains pays, dûes à l'interdépendance entre l'Etat, la religion, la justice. Même si ce n'est jamais parfait, nous savons pourquoi nous préférons vivre en France.

Vous revenez d'une tournée au Maroc. Comment ça s'est passé ?

Très bien, j'ai trouvé au Maroc une ouverture que je n'ai pas encore trouvée en Algérie. Au Maroc, il y a des années de tourisme et une vraie culture underground, issue des milieux populaires comme des milieux aisés. Les instituts culturels franco-marocains sont très actifs, contrairement à l'Algérie, qui offre aux danseurs des moyens financiers, mais qui les cloisonne dans la danse gymnastique ou folklorique. Le spectacle a été très bien reçu, malgré une thématique assez violente vis à vis de la religion; le message est passé et le débat a eu lieu. Je me sens encore plus fort pour le jouer ici!



Réversible est votre premier solo. Vous aviez besoin d'être seul pour raconter votre histoire ?

Oui, mais avec Altérité, je parlais déjà de mes contradictions. Je parlais de ce que j'avais rejeté, car mon éducation le voulait ainsi. Quand on grandit dans la religion, et notamment l'Islam, on nous apprend qu'il y a un enfer, un paradis, auquel seuls les Musulmans ont accès. On grandit avec des contradictions, comme quand les grands frères nous disent d'aller prier, alors que tous les samedis soirs, nous les voyons saouls. Altérité fut le départ d'une réflexion sur la question de l'identité et mon choix de quitter la religion. Avec Réversible, je suis allé plus loin dans mon vécu en racontant les violences sexuelles dont je fus victime en Algérie. J'ai compris une chose: dans un contexte religieux, l'interdiction et le tabou créent des frustrations et des perversions. Viol, pédophilie, sexualités de substitution touchent de nombreux jeunes garçons dans les sociétés arabo-musulmanes. Par ailleurs, il n'y a pas vraiment de crise d'adolescence, et les hommes sont très liés à leur mère. Il y a chez eux une fluidité de mouvements, une féminité et du contact, malgré la rigidité des esprits. Cette opposition m'intéressait, comme si le corps recherchait sa liberté. Dans le spectacle, les femmes aussi sont très présentes par le corps, qui se libèrent au moment des mariages, seuls moments de leurs vies où elles peuvent le faire. Et je parle aussi de ce qui m'a permis de rester debout: l'amour de ma famille.

"Mon neveu a dit une chose très belle à mes parents: Bouziane n'est pas athée... sa religion, c'est la danse !"

Sommes-nous tous en capacité de trouver le chemin de la liberté ?

Je crois que oui, seule la peur peut entraver ce chemin. Nous ne sommes que de passage, alors il est important de bien le vivre, sans se priver de nos sentiments, de nos émotions. Libre à chacun de croire ou pas, mais Dieu ne doit pas devenir notre matière à vivre. On peut se libérer d'un contexte religieux qui nous enferme et nous écrase, tout en restant croyant. Il n'y a pas un seul chemin menant vers la liberté et l'épanouissement. C'est en opposition avec la fatalité, présente dans toutes les religions, jusqu'au bouddhisme. Quand on est jeunes, ce n'est pas facile de savoir où on va...ce qui est important, c'est de se donner un champ de libertés.

"Quand le corps se libère, l'esprit s'en porte mieux"

Cette ouverture passe-t-elle nécessairement par l'éducation ?

Oui, l'accès à l'enseignement et à la formation est d'ailleurs inscrit dans la Constitution française. Cela passe par une accessibilité aux spectacles et une véritable politique culturelle, qui manque aujourd'hui. Le élus doivent aujourd'hui se repositionner sur ces questions centrales. Dans mon cas, le but n'est pas que toute la société se mette à danser, mais de susciter la réflexion. Le sport ne pose plus ces questions de société, mais un spectacle peut tout changer. En 2010, le Conseil Général des Hautes-Pyrénées nous a soutenus dans un programme à l'attention des collégiens, Kif l'Equilibre (programme sur l'équilibre alimentaire, par la biais de la danse). Enseigner la danse en milieu scolaire est aussi une bonne chose. Il y a des étapes à franchir, mais tout le monde peut danser. Avec le hip hop, on ne note pas la performance physique, mais la recherche et l'originalité. Cela permet à des jeunes en difficulté, ou en surpoids, de prendre confiance. La danse remplace tout, nul besoin d'avoir la casquette à la mode ou d'afficher sa religion pour se sentir mieux.

Vous dites que les artistes ont besoin de garder les pieds sur terre. Est-ce la raison pour laquelle vous maintenez des interventions régulières dans les quartiers ?

Oui, c'est un bon moyen de comprendre où en est la société, nous ne sommes pas sur des suppositions.

Aujourd'hui, il faudrait aussi former des éducateurs du web, il ne faut pas négliger l'impact des réseaux sociaux. Il s'agirait d'éduquer les jeunes à l'analyse de certaines vidéos, pour éviter l'influence de certaines théories et encourager le libre arbitre.

Parlez-vous avec vos parents de votre création ?

Nous en parlons indirectement. Ma mère pense que j'ai quitté la religion momentanément, comme une erreur de jeunesse. C'est pourtant une réflexion de plusieurs années! Je ne cherche pas à les convaincre, si ce n'est que la bonté n'est pas le monopole des Musulmans. Plus jeune, en pratiquant la religion, mon objectif était de gagner le paradis...et en quelques mois, mes fondements se sont écroulés. A présent, je suis seul maître de mon destin, et c'est le message que je veux transmettre aux jeunes: ils devront se battre pour un avenir meilleur, ce n'est pas Dieu qui leur apportera sur un plateau.

Comment parler de valeurs républicaines aux jeunes exclus ?

Sont-ils exclus ou se croient-ils exclus? Notre comportement influence aussi celui des autres. Adolescent, quand le prenais le train et que je devais m'asseoir à côté d'une mamie, je pensais forcément qu'elle était raciste...ce qui ne facilitait pas l'échange. Aujourd'hui, quand je souris aux gens dans la rue, je me sens vraiment à l'aise. J'encourage tous les jeunes qui se sentent exclus à réaliser leur chance de vivre en France, et que les Musulmans ont aussi leur part de responsabilité. Par exemple, l'Arabie Saoudite, le «maître de l'Islam», ne s'inquiète pas du sort de ses frères en Palestine et prône le libéralisme économique. D'ailleurs, l'Islam est une religion capitaliste. Mon prochain spectacle tournera autour des questions de laïcité, car c'est un devoir d'éduquer et de toucher tous ceux qui sont «enfermés» dans un dogme religieux. La danse m'a permis de m'émanciper de mes douleurs et de la religion; quand le corps se libère, l'esprit s'en porte mieux.

Propos recueillis par Florence Vergély

INFO :

www.dans6t.com / Facebook Dansixt

RÉVERSIBLE :

- >> Direction artistique, chorégraphie et interprétation Bouziane Bouteldja
- >> Collaboration artistique et scénographie Gilles Rondot
- >> Musique Arnaud Vernet Le Naun
- >> Création vidéo Juan Luis Doggy
- >> Création lumière Catherine Chavériat
- >> Regard sur la danse David Gaulein-Stef
- >> Direction d'acteur Coralie Emilion, assistée de Lise Schreiber
- >> Une production Compagnie Dans6T, le Parvis, Iadu / La Villette, Fondation de France, CDC Le Pacifique / Grenoble, CDC Toulouse – Midi-Pyrénées, Centre eurorégional des cultures urbaines / Maison Folie Wazemmes / Lille
- >> Avec le soutien du Ministère de la Culture / DRAC Midi-Pyrénées, Région Midi-Pyrénées, Ville de Tarbes, Conseil départemental des Hautes-Pyrénées.

DOSSIER SPECIAL FORMATION

FORMATION CONTINUE

se former à tout âge

La formation continue a pour objectif de favoriser l'insertion ou la réinsertion professionnelle des salariés et demandeurs d'emploi, jeunes ou adultes. Réformée en 2014, elle répond à un double objectif : accéder à l'emploi et répondre aux besoins des entreprises.

La formation continue est une obligation légale depuis 1971. Elle s'adresse aux salariés comme aux demandeurs d'emploi, qui souhaitent poursuivre ou reprendre un processus de formation générale, ou professionnelle (acquérir ou approfondir des connaissances, des capacités et des compétences, améliorer son niveau de formation, développer sa culture générale ou ses qualifications professionnelles). Le Code du Travail recense ainsi plusieurs « actions de formation » : préformation et préparation à la vie professionnelle, promotion de qualification plus élevée, VAE, aide aux créateurs d'entreprise, etc...

Pourquoi se former ?

Au cours d'une carrière (dont la réforme des retraites allonge la durée de cotisations...), le besoin en formation professionnelle peut se faire sentir à n'importe quel moment. La plupart du temps, les raisons sont d'ordre professionnel : s'adapter à une évolution de poste, intégrer une nouvelle procédure de travail, suivre les progrès technologiques, donner un nouvel élan à sa carrière. Parfois, les motivations peuvent être plus personnelles car à 20, 30 ou 50 ans, les envies et les ambitions ne sont pas les mêmes. Des vocations peuvent aussi se découvrir sur le tard, le moment vient alors de changer d'orientation, de vie, de métier. Comme toute démarche de ce type, la réponse se fait au cas par cas, en fonction des objectifs et attentes de chacun.

Formation qualifiante ou diplômante

La formation continue qualifiante est en général une formation de courte durée (10 à 20 jours), concentrée sur un savoir-faire précis. A visée professionnelle, elle permet au salarié de découvrir ou d'accroître une qualification en rapport direct avec son poste. Elle débouche sur une certification de fin de stage, un certificat d'aptitude, un CQP de branche (Certificat de Qualification Professionnelle) ou un titre professionnel.

La formation continue diplômante vise à valider par un diplôme des compétences acquises ou en cours d'acquisition. Elle peut être utilisée pour faire progresser sa carrière, accéder à de nouvelles fonctions (direction, expertise...), et convient également dans le cadre d'une reconversion professionnelle. Enfin, elle peut s'avérer incontournable en cas d'évolution d'un secteur d'activité où le diplôme devient obligatoire pour exercer. L'offre de formation diplômante française obéit à une hiérarchie précise et doit s'envisager à long terme : Niveau VI (Brevet des collèges), Niveau V (CAP ou BEP), Niveau IV (Baccalauréat général, technologique ou professionnel), Niveau III (diplômes de niveau Bac + 2 : DUT, BTS, écoles des formations sanitaires ou sociales, ...), Niveau I et II (diplômes de second ou troisième cycle universitaire, diplômes des grandes écoles).

A SAVOIR :

de plus en plus de formations s'ouvrent à l'alternance, constituant la nouvelle "marotte" des écoles (après les traditionnels BTS et DUT, les universités, écoles de commerce et d'ingénieurs ont adopté cette formule). La formation en alternance s'articule en périodes d'acquisition de savoir-faire en entreprise, et en périodes de formation théorique dans le centre de formation. Les contrats de formation en alternance sont au nombre de deux : le contrat d'apprentissage et le contrat de professionnalisation.

COMMENT FINANCER SA FORMATION ?

>> Si vous êtes salarié :

le CIF (Congé individuel de formation) est un congé de longue durée – jusqu'à un an à temps plein ou 1200 heures à temps partiel – ouvert aux salariés en CDI ou CDD. Vous êtes alors rémunéré pendant la formation à hauteur de 80 à 90% de votre rémunération pour les CDI (dans la limite de deux fois le Smic) et 80% du salaire moyen des quatre derniers mois pour les CDD. Le CIF vous permet de suivre la formation de votre choix, idéal pour une reconversion professionnelle ou pour monter en grade. Il existe aussi un Congé de formation professionnelle (CFP) ouvert aux salariés des trois fonctions publiques, et des plans de formation pour chaque entreprise du privé.

>> Si vous êtes demandeur d'emploi :

Si vous bénéficiez de l'Allocation d'aide au retour à l'emploi (ARE), vous bénéficiez durant votre formation de l'allocation d'aide au retour à l'emploi formation (AREF) du même montant que l'allocation chômage antérieure. Si vous n'êtes pas bénéficiaire de l'ARE, et que vous suivez une formation agréée par la Région ou l'Etat, vous pouvez prétendre à une rémunération publique de stage. Enfin, si vous suivez une formation prescrite par votre conseiller Pôle Emploi et financée par Pôle Emploi, vous pouvez bénéficier d'une rémunération de formation Pôle Emploi.

Réforme de la formation professionnelle, ce qu'il faut savoir

La loi du 5 mars 2014 relative à la formation professionnelle réforme en profondeur la formation professionnelle. Ainsi, le Compte personnel de formation remplace le DIF (Droit Individuel à la Formation) et la Région devient l'instance de pilotage centrale en matière de formation professionnelle. Enfin, la réforme modifie les contributions obligatoires dues par l'employeur au titre de la formation professionnelle continue.

Le Compte personnel de formation (CPF)

Opérationnel depuis le 1er janvier 2015 et clé de voûte de la réforme, le CPF a pour ambition d'accroître le niveau de qualification de chacun. Il est attaché à chaque individu et le suivra tout au long de sa vie professionnelle. Il peut être ouvert dès l'âge de 16 ans (ou 15 ans pour les apprentis, sur dérogation) et suit la personne même au chômage ou après un changement d'emploi. Le compte est crédité chaque année, à hauteur de 150 heures maximum sur 9 ans. Au-delà, des financements supplémentaires peuvent être accordés par l'employeur, Pôle Emploi ou les Conseils régionaux. Par ailleurs, un entretien professionnel avec l'employeur est obligatoire, tous les deux ans, pour étudier les perspectives d'évolution professionnelle des salariés. Le 11 mars 2015, le seuil du million de comptes personnels de formation a été franchi, un quart de ces dossiers a été initié par des demandeurs d'emploi.

INFOS

www.moncompteformation.gouv.fr

Conseil en évolution professionnelle (CEP)

C'est un nouveau service, gratuit et accessible à tous, d'accompagnement des projets d'évolution professionnelle des salariés et demandeurs d'emploi, en lien avec les besoins économiques des territoires. Il est mis en œuvre par les Opacif, Pôle Emploi, Cap Emploi, les Missions locales, l'Apec et les Fongecif. L'objectif est d'assurer une continuité en termes de conseil et d'orientation entre les différents acteurs de la formation et de l'emploi, et de permettre une mobilisation des dispositifs, pour un départ plus aisé en formation.

FORMATION CONTINUE, POURQUOI PAS EN FAC ?

Le service commun de la formation continue (FOR.CO) organise, coordonne et gère l'activité formation continue de l'Université de Pau et Pays de l'Adour. Ainsi chaque année, l'UPPA accueille près de 2000 adultes en reprise d'études (interruption d'études supérieure à deux ans, salariés, demandeurs d'emploi...). Les missions de la FOR.CO sont multiples : accueillir et informer sur les différents dispositifs d'accès à la formation continue professionnelle, en fonction du parcours individuel et du projet personnel, aider à la recherche de financement et au montage des dossiers, accompagner tout au long du cursus de formation, gérer les dossiers relevant des dispositifs d'alternance, proposer et mettre en œuvre les dispositifs de validation des acquis, être à l'écoute des entreprises et des partenaires institutionnels et répondre à leurs besoins.

Infos : UPPA – Service de la formation continue - Bâtiment d'Alembert - Rue Jules Ferry à Pau - (ouvert de 9 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h) - 05 59 40 78 88 et www.forco.univ-pau.fr

CAP'Numérique

Besoin de vous repérer dans la jungle d'Internet ?

Envie de ne plus prendre de décisions à l'aveugle ?



Besoin de **faire un point** sur vos pratiques ?

Envie de rattrapper votre retard et d'**anticiper les évolutions** ?

FORMATION ENTREPRISES

EGC
Tarbes - Pyrénées
une école

 CCI TARDES ET HAUTES-PYRÉNÉES

IRTH

une école
 CCI TARDES ET HAUTES-PYRÉNÉES

Ciblez
Avancez
Pérennisez

www.cci-formation-65.fr - 05 62 93 82 42 - formation.entreprise@tarbes.cci.fr



PAYSANS BOULANGERS

histoire d'une reconversion réussie

Ils ont quitté le salariat et leur vie confortable à Toulouse pour cultiver du blé et faire leur pain. À la Ferme Campagnolle, Christine et Denis ont décidé de travailler sur des valeurs communes et de promouvoir une autre agriculture. Ils ne regrettent rien, bien au contraire.

Christine et Denis Vignes façonnent le pain qu'ils vendront quelques heures plus tard...il faut faire vite, mais le geste est efficace. Il y a même du plaisir : c'est une matière vivante, un vrai travail d'équipe.

Ils ont la quarantaine et dans une autre vie, Christine était chimiste. Denis travaillait pour l'industrie aéronautique, ils avaient une vie bien rangée : "J'aimais mon métier, mais sans maîtriser les tenants ni les aboutissants, c'était assez frustrant". À la recherche de sens, le couple décide alors "à la faveur de rencontres avec des paysans boulangers", de mettre en pratique leurs convictions profondes, en lien avec leur engagement associatif dans la lutte contre la culture OGM en plein champ.

Quand l'opportunité s'est présentée, ils ont pris leur décision : héritant d'un petit bloc de ferme de ses parents maraîchers, Denis saute le pas, quitte à trouver des solutions et d'autres terres pour cultiver en bio 27 variétés anciennes de blé, le transformer, façonner et vendre leur pain. Le travail est énorme mais le couple y croit, vend sa maison à Toulouse pour investir dans l'exploitation. Denis restaure la ferme et construit silots et four, Christine obtient un Brevet professionnel REA (Horticulture – Maraîchage) et une option à distance « Conception d'un atelier de production de pain bio à la ferme ». Prudents, ils assument la prise de risque tout en « blindant leur projet », et Denis crée une société d'informatique, « en secours ».

"Ce serait présomptueux de donner des règles, on aurait pu se ramasser !"

"L'agriculture offre une grande latitude, nous pouvons faire des choix à tous les étages", se réjouit Denis. "Ici j'ai les mains dans la terre, je fais de la soudure, je gère le site internet et je vends le pain...mais tout se tient. D'ailleurs, j'utilise davantage mon cerveau, nous concevons les choses nous-mêmes".

Surmontant toutes les difficultés, les Vignes ont bénéficié du soutien de leurs parents. "Je ne sais pas si mes parents croyaient au projet, mais ils étaient présents", reconnaît Denis.

Entreprenants et militants, Christine et Denis récoltent aujourd'hui leur récompense, "en gagnant deux fois moins et en travaillant plus", mais en ayant choisi leur vie.

"Quand j'ai annoncé mon projet à mes collègues au labo, on m'a prise pour une folle!", termine Christine. "Et juste avant de quitter mon poste, ils m'ont dit que j'étais courageuse et m'ont presque enviée." Quatre ans plus tard, ils cultivent 30 hectares de blé biologique et leur ferme fournit de l'emploi à 3,5 temps pleins en CDI, auxquels se rajoute un contrat d'apprentissage. La reconversion de Christine et Denis est donc une réussite, mais elle repose sur un projet mûrement réfléchi, du travail, de l'audace et un soupçon de chance, qu'ils ont su saisir.

INFO :

FERME CAMPAGNOLLE
(Pain de Paysan bio 100% levain)
34, rue de l'Agriculture à Laloubère
Vente à la ferme du mardi
au samedi de 9 h à 19 h non stop
(réservation conseillée
le mardi et le samedi au
05 82 95 07 56
et www.campagnolle.fr)

RECONVERSION PROFESSIONNELLE, LE DROIT DE CHANGER DE VIE

Quand on s'engage pleinement dans un choix professionnel, le changement est toujours positif. La reconversion professionnelle peut être accompagnée financièrement et aujourd'hui, 60% des actifs ont déjà changé de métier. Rebondir après un licenciement, rechercher l'épanouissement personnel, travailler sans tourner le dos à ses valeurs profondes, les raisons de changer de voie professionnelle sont nombreuses. La « bifurcation biographique » c'est possible. À condition de trouver sa voie, et de s'appuyer sur ses expériences antérieures qui, un jour ou l'autre, s'avèrent très utiles. Bilan de compétences et coaching, formations, aide à la création d'entreprise, les outils existent. Quelques conseils cependant : de la patience, une formation (il existe des formations courtes et très adaptées), une vraie démarche professionnelle. L'aspect financier est évidemment central, mais plusieurs dispositifs - dont le Compte Personnalisé de Formation - offrent aujourd'hui l'opportunité de se former. Et quand un projet d'entreprise est en cours, l'économie sociale et solidaire est aujourd'hui une solution, en partie, à l'absence de financement personnel. Pour autant, l'information manque encore de lisibilité. Et pour les jeunes actifs, la démarche peut s'avérer compliquée.

AFPA

des formations courtes pour accéder à l'emploi

Avec plus de 150 000 personnes formées par an, l'AFPA - Association pour la Formation Professionnelle des Adultes - est le premier organisme de formation professionnelle en France. Aux origines de la création de l'AFPA, une urgence : la reconstruction de l'après-guerre. Créée le 11 janvier 1949, son rôle consistait alors à former rapidement les adultes, pour les amener à un premier niveau de qualification dans le bâtiment et la métallurgie.

Aujourd'hui, l'association affiche « des taux de réussite performants, évoluant pour répondre aux défis de l'emploi », en s'appuyant sur une pédagogie de mise en situation. Mais comment se repérer dans les méandres de la formation continue, et quelles sont les bonnes questions à se poser quand on envisage de changer de métier ? Éléments de réponse avec Patrick Rault, directeur du centre AFPA de Tarbes.

QUESTIONS / RÉPONSES

Factotum : Les derniers chiffres du chômage ne prêtent pas à sourire. La formation protège-t-elle du chômage ?

Patrick Rault : La formation est un bel outil pour le demandeur d'emploi, mais aussi pour le salarié. Nous recevons d'ailleurs des publics financés par les Fongecif, en congé individuel de formation. Plusieurs raisons à cela : ils souhaitent changer de métier pour des raisons physiques, parce que leur activité est en perte de vitesse, ou parce qu'ils recherchent un métier qui leur plaît davantage. A une époque, l'évolution du salaire était une question centrale. Aujourd'hui, c'est surtout conserver ou aller vers l'emploi.

Paradoxalement, des dizaines de milliers de postes ne sont pas pourvus. Comment l'expliquer ?

Oui, c'est incroyable...mais la situation est très complexe, avec des problèmes de mobilité géographique et de disponibilité. Certains bassins économiques ont du mal à recruter, car les formations ne correspondent pas aux besoins, qui évoluent sans cesse.

Comment l'offre de formation anticipe-t-elle les besoins des entreprises ?

L'AFPA dispose d'un service ingénierie dans trois secteurs d'activité (industrie, tertiaire et bâtiment). Tous les 3 ans, chaque titre AFPA est remis en cause, et si le métier est sur le point de disparaître, nous stoppons la formation ou réduisons le nombre de stagiaires. Ainsi, nos ingénieurs analysent et adaptent en continu l'offre de formation aux besoins de compétences et d'emploi dans les différents secteurs de l'économie. Nous répondons ensuite aux appels d'offres lancés par les départements, et proposons par exemple des formations pour les métiers dits « émergents » (énergie renouvelable, réglementation thermique, etc..).

CENTRE AFPA DE TARBES, QUALIFIER POUR L'EMPLOI

Le centre AFPA de Tarbes propose un grand choix de formations dans les secteurs du BTP, de l'industrie et du tertiaire. A noter, la présence d'un pôle dédié à l'Eco construction, pour répondre entre autres aux règles de la RT 2012 : Charpentier Bois, Couvreur Zingueur, Monteur en Construction Bois et Maçon du Bâti ancien.

"A une époque, l'évolution du salaire était une question centrale. Aujourd'hui, c'est surtout conserver ou aller vers l'emploi."

Quel public accueillez-vous ?

C'est très variable en fonction des formations. Les formations de base accueillent plutôt des jeunes locaux, les formations techniques concernent davantage des personnes ayant certaines compétences professionnelles et provenant d'autres régions (par exemple, le centre de Tarbes est le seul en France à proposer la formation de technicien en froid et cuisine professionnelle...). D'autres formations accueillent des stagiaires de 50, voire 60 ans (le départ à la retraite étant de plus en plus tardif!), ce qui crée une certaine émulation ! Ce sont des demandeurs d'emploi, des personnes en Congé individuel de formation, des reconversions professionnelles.

Changer de métier, mais pour quoi faire...comment faire quand on n'a aucune idée ?

Tous les jeudis, l'AFPA ouvre ses portes pour faire découvrir ses formations et les modalités de financement. Notre site internet propose aussi une liste de formations, un questionnaire en ligne...et bientôt, nous proposerons les services d'un conseiller d'orientation psychologue. Toute la difficulté est de mettre en adéquation conseils d'orientation et marché de l'emploi...c'est absurde d'envoyer quelqu'un dans un secteur qui ne recute plus. Il faut tenir compte des besoins des territoires ! Vous pouvez aussi vous adresser à un CIBC (Centre de bilan de compétences), qui va vous aiguiller selon vos envies, votre dextérité, vos compétences, vos centres d'intérêt, pour trouver l'activité qui vous correspond. C'est une bonne méthode. Il y a aussi les plate-formes tous métiers qui vous intègrent pendant 15 jours, trois semaines, un mois, dans une entreprise, pour se tester.

On parle d'« effort de formation ». Quel état d'esprit doit-on adopter quand on décide de se former ?

Il faut savoir que c'est une remise en cause, parfois avec de réels efforts financiers ou intellectuels. Il faut une motivation qui soit forte, et savoir se remettre en situation de difficulté ou d'échec, alors que vous avez pu être extrêmement compétent(e) dans votre précédent métier. Il faut savoir preuve d'humilité et savoir partager avec le groupe. Ce n'est pas toujours simple, surtout quand on doit quitter pour un temps sa famille ou ses amis. Mais quelques mois dans une carrière, ce n'est pas grand-chose. Nous avons en France un bel outil : pour se former ou se réorienter, on peut trouver une formation financée tout en étant rémunéré, voire hébergé. C'est une chance, on ne trouve pas ça partout !

INFO :

AFPA Tarbes
92, rue Alsace-Lorraine à Tarbes
www.midi-pyrenees.afpa.fr

AFPA Bayonne
25, chemin de Laharie à Bayonne

AFPA Pau
37, avenue du Bezet
www.aquitaine.afpa.fr

CINÉ MIA

JEAN PIERRE MOCKY

au Théâtre du Pont tournant

Pendant deux jours, à Bordeaux, le Théâtre du Pont tournant a accueilli Jean Pierre Mocky et trois de ses films, "Les compagnons de la Pomponette", "L'Albatros" et "L'Ibis Rouge". Le metteur en scène a également animé une master class.

"LES COMPAGNONS DE LA POMPONETTE"

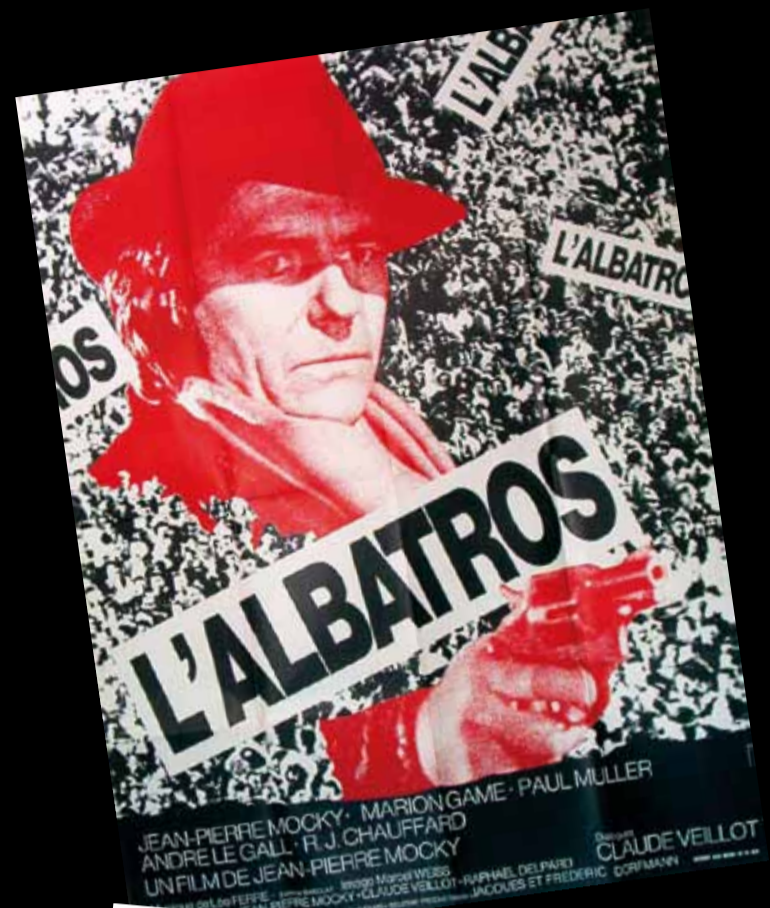
est son dernier film (et le 77ème), présenté en avant première avant sa sortie en salle. Tourné en neuf jours avec des acteurs non professionnels, il est une succession de scènes loufoques et irrévérencieuses sur des sujets sérieux : la pédophilie dans l'église, le célibat des prêtres, l'adultère. Les compagnons sont une association qui prône l'échangisme au lieu de l'adultère. Ses fondateurs sont un prêtre et une nonne défrqués qui deviennent les militants d'un bonheur amoureux sans hypocrisie et bientôt la lutte fait rage entre les "libertaires" et les "dévots", ces derniers naturellement dangereusement réactionnaires.... Jean Pierre Mocky, avec une impertinence grivoise et joyeuse, dénonce et taille en pièces quelques vices de notre société, comme à son habitude.

"L'ALBATROS" (1971)

est un polar dans la veine de "Solo" (1969) : violent, caustique, romantique. Le personnage principal, Tassel, est interprété par Mocky lui-même. Militant emprisonné dans une prison de l'est de la France, Tassel s'évade et enlève la fille de Cavalier, candidat aux prochaines élections. S'ensuit la traque de la police, une série de tractations pour le moins impures entre la police et le camp politique adverse, une histoire d'amour entre l'évadé et sa « victime ». Le film s'achève, comme dans « Solo », par la mort de Tassel. Un film noir qui dénonce impitoyablement les rouages du pouvoir et la machine infernale de l'ambition politique. Et la musique est de Léo Ferré ...

"L'IBIS ROUGE" (1975)

appartient à une autre veine : la drôlerie et le goût des situations improbables. Jérémie, cadre à la sécu, est un serial killer qui étrangle ses victimes avec une écharpe rouge à la suite d'un traumatisme : enfant, il n'a pas supporté de voir une mouche se poser sur le décolleté de sa prof de piano... Il rencontre toutes sortes de personnages, les histoires s'entremêlent, les situations s'amorcent et se désamorcent les unes après les autres dans un éclat de rire des spectateurs. Un film totalement réjouissant- et bien sûr décapant- porté par des acteurs de renom qui semblent s'amuser beaucoup, entre autres Michel Simon et Michel Serrault... et même le serial killer guérira !



La master class animée par le metteur en scène s'est caractérisée par des échanges riches au cours desquels J.P.Mocky a pu préciser sa conception du cinéma. Sans entrer dans tous les détails, retenons quelques lignes de force. Tout d'abord, le cinéma doit être humaniste, c'est à dire s'intéresser aux autres et à la réalité. C'est ce qui caractérise l'œuvre de Mocky qui s'est toujours fondée sur des faits réels, des faits divers, des faits de société. Quel que soit le ton adopté, son cinéma ne parle que des gens et du monde dans lequel ils vivent.

Par ailleurs, pour que ce cinéma atteigne son but, il doit être techniquement le plus simple possible « le cinéma sert à montrer les choses en les simplifiant, à proposer des alternatives. »

Il a été également question du statut des réalisateurs de cinéma dans les années 70 et à notre époque. Bref, un beau témoignage venant d'un cinéaste toujours engagé et toujours la caméra au poing.

Catherine V.

CINÉ MIA

DES FILMS AUDACIEUX

Si l'on considère généralement que l'esthétique d'un film est l'ensemble des moyens mis en œuvre pour raconter une histoire, la rendre sensible et intelligible, on peut aussi s'accorder à penser que cette esthétique est également porteuse d'une vision du monde, d'une interrogation sur le monde. Certains films, en sortant des sentiers battus de la narration classique, nous incitent à voir et à penser le monde autrement ou du moins plus intensément. L'exemple référent en est bien sûr J.L. Godard mais depuis, régulièrement, apparaissent sur les écrans des films dits "inclassables" qui perturbent nos habitudes de spectateurs, pour notre plus grand bien. Récemment, deux films au moins entrent dans cette catégorie :

CROSSWIND LA CROISÉE DES VENTS

film estonien écrit et réalisé par Martti Helde, d'après une histoire vécue.

Il s'agit des lettres écrites par une femme, Erna, pendant son séjour dans un camp de travail au goulag de 1941 à 1950 et qu'elle n'enverra pas à son mari, faute de savoir où il est déporté.

Des extraits de ce journal sont lus en voix off et constituent la seule parole. Le film, en effet, est une succession de tableaux vivants – donc immobiles et muets – qui montrent la vie quotidienne au goulag, qu'il s'agisse des travaux agricoles ou de la vie dans les baraquements. Seule la caméra se déplace lentement, enveloppant les personnages ou les fixant frontalement. Tableaux picturaux ou le noir et blanc crée des clair- obscurs magnifiques. Film esthétisant ? non, ce serait indécent eu égard aux souffrances de tous les déportés dans les camps de travail. Au contraire, ce choix esthétique radical et d'une extrême simplicité suggère quantité de réflexions : pour ces personnes arrachées à leur vie d'avant, les jours passent indifféremment, le temps n'existe plus ni la vie, privée de ses couleurs : tout est figé dans l'attente et dans une vie à demi humaine. Comme le film est muet, on oublie rapidement le contexte géographique et historique exact de ces scènes : ce camp de travail est de tous les lieux et de tous les temps, la marque de l'oppression des hommes par des systèmes tyranniques.

Portée universelle de ce film qui montre, avec tendresse mais sans pathos, la souffrance et la dignité de tous les êtres humains réduits en esclavage par des systèmes totalitaires. Et le silence du film, sa lenteur, ouvrent le long cheminement de notre pensée sur les chemins de l'Histoire...

LA SAPIENZA

**film franco italien
d'Eugène Green**

L'histoire est simple, celle d'un couple de la quarantaine qui a du mal à encore s'aimer et qui rencontre, sur les rives du Lac Majeur, un couple de frère et sœur qui a du mal à se séparer. Un scénario un peu improbable – et c'est sans importance – qui pousse la femme, Aliénor, à s'occuper de la jeune fille, Lavinia, tombée en langueur, et qui conduit le mari, Alexandre, à dévoiler au frère, Goffredo, les beautés du Bernin et de Borromini à Rome. L'originalité du film réside dans son extrême lenteur, très dérangement au début : une histoire de couple traitée à la manière de Tarkovski ! De fait cette lenteur conditionne le sens, les sens : cheminement lent et à travers l'histoire de l'architecture et de splendides paysages, sentiment d'une permanence. laquelle ? Celle du monde qui nous entoure ? Celle de la solitude existentielle qui est notre lot ? Temps long indispensable pour que tout arrive, y compris dans le domaine des sentiments ?

A la lenteur des images correspond celle de l'élocution des personnages. Soigneusement articulée au point d'être sans timbre, respectant les liaisons et les syllabes au point d'être théâtrale, elle interdit toute empathie d'autant que les visages sont inexpressifs, elle nous donne à écouter, c'est tout. Cette distanciation est renforcée par les contre -champs frontaux qui structurent les dialogues : lorsqu'ils parlent, c'est à nous que s'adressent les personnages et quand ils sont pris dans un même plan, ils se taisent.

Finalement, nous voilà pris dans cette histoire, impliqués en même temps que repoussés, ballottés dans l'indécision et dans notre solitude de spectateur. Parfois irrités, parfois contemplatifs... une expérience existentielle intéressante !

Il faudrait aussi parler de "Kommunisten" de Jean Marie Straub, de "Histoire de Judas" de Rabah Ameur-Zaïmeche... Aller les voir c'est déjà très bien !



ZOOM

RESF

un engagement auprès des migrants

Malgré l'émotion suscitée par la mort des migrants en Méditerranée, la question de l'immigration se heurte à l'embroglio juridique entre Etats membres de l'Union Européenne, et à la progression des votes d'extrême-droite. Accompagnant les familles dans leur demande d'asile, Réseau Education Sans Frontières considère l'humain avant tout. Un combat quotidien qui répare l'état du monde, et rappelle des principes fondateurs.

Votée en première lecture par les députés le 16 décembre dernier, le projet de loi de réforme de l'asile vise à réduire le délai d'examen à 9 mois. Les procédures contentieuses sont également revues, notamment par la création d'une procédure de recours suspensif, procédure accélérée devant un juge unique de la Cour nationale du droit d'asile (CNDA), en cinq semaines. Le projet de loi prévoit également de rendre les conditions de vie des demandeurs d'asile plus justes et "plus équitables", mais aussi plus directives (dispositif d'hébergement contraignant permettant d'affecter le demandeur d'asile dans une autre région que celle où il se présente). Enfin, il tend à mieux définir et à renforcer les droits du bénéficiaire et de la protection en matière d'accès aux droits, de réunification familiale et de documents de voyage.

Dans son discours de présentation du projet de loi devant l'Assemblée le 9 décembre dernier, le Ministre de l'Intérieur Bernard Cazeneuve a rappelé certaines données statistiques sur la demande d'asile en France. Selon l'OFPRA, 58 000 demandes avaient été déposées au cours de 11 premiers mois de l'année 2014. En 2013, sur 66 000 demandes, 16% seulement d'entre elles avaient reçu l'agrément de l'OFPRA ; 27% en tout, après intervention de la CNDA.

Régulièrement, RESF allerte sur les conditions de vie des demandeurs d'asile sur le territoire français. A quelques jours d'un parrainage républicain à Séméac (Hautes-Pyrénées), Jean-Louis Imbert et Gérard Boube, tous deux parrains d'enfants migrants, expliquent leur engagement.

QUESTIONS / RÉPONSES

Factotum: Jean-Louis Imbert et Gérard Boube, pourquoi vous êtes-vous engagés dans le Réseau Education Sans Frontières ?

Gérard Boube : J'étais maire, et les responsables RESF m'ont demandé d'organiser un parrainage républicain sur la commune; je suis devenu parrain parmi d'autres. Le parrainage républicain n'a aucune valeur officielle, c'est un acte militant. J'ai soutenu politiquement RESF mais dans les faits, c'est plutôt mon épouse qui côtoyait les familles de migrants.

Jean-Louis Imbert : Je me suis engagé en tant que citoyen défendant certaines valeurs, reconnues par l'Article 2 de la Convention Internationale des Droits de l'Enfant: « Les Etats [...] prennent toutes les mesures appropriées pour que l'enfant soit protégé contre toutes formes de discrimination ou de sanctions motivées par la situation juridique, les activités, les opinions déclarées ou les convictions de ses parents, de ses représentants légaux ou des membres de sa famille ». Comme beaucoup d'enseignants, je me suis engagé dans ce combat



En quoi consiste votre aide ?

Jean-Louis Imbert : Plein de choses...ça peut être apprendre le français aux parents, aider au suivi scolaire des enfants, quand il y a des difficultés à comprendre les rouages de l'administration ou de l'école, les orienter vers les associations caritatives et frapper aux bonnes portes. Pour les parrains et marraines, cet engagement vise à tisser autour des familles un réseau de solidarité, afficher une résistance citoyenne et un refus de la politique d'immigration qui crée l'exclusion, exprimer une volonté du « mieux vivre ensemble » dans notre pays, où la diversité des origines et des cultures est une source de richesse.

Combien y a-t-il de demandeurs d'asile dans les Hautes-Pyrénées ?

Jean-Louis Imbert : Ils sont actuellement entre 45 et 60, et 115 enfants ont été parrainés depuis 2006. Les familles sont principalement arméniennes, kosovares, albanaises et tchéchènes, arrivées par les filières hongroises ou polonaises. Plusieurs raisons les ont poussées à fuir leur pays: la mafia, la misère et la guerre, particulièrement cruelle avec les minorités ethniques et religieuses. Quand ils arrivent sur le territoire – ils sont alors primo-arrivants – la Préfecture a pour obligation de les loger, les habiller et les nourrir. Nous avons manifesté le 9 avril contre une situation inacceptable: les familles étaient prises en charge la nuit, mais rien n'était prévu entre 9 heures et 18 heures, et une dizaine d'enfants se retrouvaient dehors toute la journée quand l'école était fermée. La Préfecture s'est engagée à nourrir les familles à midi et les enfants devraient pouvoir participer à des ateliers d'animation pendant les vacances scolaires, mais nous ne savons pas à quelle fréquence, ni qui va les financer...

"Nous recueillons parfois leurs confidences...des années plus tard. Il faut vraiment qu'ils soient en confiance pour raconter ce qu'ils ont vécu."

Quels sont les droits des demandeurs d'asile ?

Jean-Louis Imbert : Ils bénéficient de droits sociaux pendant la durée de la procédure, mais à partir du moment où ils sont déboutés (environ 80% des cas), ils n'ont plus aucun droit, si ce n'est celui de longer les murs. Le Conseil général avait pris une décision courageuse à l'initiative de François Fortassin, en attribuant une aide de 100 euros par personne. Cette aide est maintenue, c'est un acte politique fort.

La France peut-elle accueillir toute la misère du monde ?

Gérard Boube : On oublie souvent la deuxième partie de cette phrase... C'est Rocard qui avait dit: "La France ne peut accueillir toute la misère du monde, mais elle doit y prendre sa part". Il y a en toujours moyen de faire évoluer la situation, en considérant chaque être humain comme respectable. Mais si on multiplie par deux le nombre de régularisations, ce sera un tollé terrible qui accentuera la progression du FN. Politiquement, dans la situation actuelle, on ne peut pas se permettre d' "ouvrir les vannes". Sous Nicolas Sarkozy, toute personne qui aidait des familles clandestines était passible de 30 000 euros d'amende et de plusieurs mois de prison.

Il y avait eu à l'époque une mobilisation des maires, qui avaient réagi avec détermination "face à cette tentative de mise au pas". A ma connaissance, je ne connais personne ici, qui ait eu des problèmes pour avoir hébergé des sans-papiers. Cette loi n'a jamais été abrogée, mais elle n'est pas appliquée.

Jean-Louis Imbert : L'analyse des situations est déterminante pour l'accès au droit d'asile. La circulaire Valls stipule que si la famille vit en France depuis au moins 5 ans et que les enfants sont scolarisés depuis 3 ans, ses membres sont susceptibles d'obtenir un titre de séjour. Il faut rappeler qu'il y a en France, chaque année, 60 000 premières demandes, ce qui est peu. Quand les personnes sont déboutées du droit d'asile, et quand elles ont obligation de quitter de territoire français (OQTF), on leur explique qu'elles deviennent clandestines, qu'elles devront travailler au noir, survivre chez des marchands de sommeil, comme il y en a à Tarbes... Mais heureusement, la solidarité fonctionne plutôt bien. Le gros souci, c'est le logement. Il y a à Tarbes 160 logements vacants dans le parc OPH, et 80 du côté de la SEMI. Sachant que l'OPH fonctionne sur la base des loyers perçus, il suffirait de changer le statut des demandeurs d'asile, et de leur accorder le droit au travail, pour qu'ils puissent payer un loyer. Certaines personnes obtiennent en effet un droit de séjour, mais n'ont pas le droit de travailler...

Propos recueillis par Florence Vergély

RESF

Les actions du RESF sont multiples : actions en direction de l'opinion publique et des instances décisionnelles, rencontres avec les parlementaires (qui ont amené, par exemple, la députée haut-pyrénéenne Jeanine Dubié le 23 décembre 2014, à poser une question écrite au Ministre de l'Intérieur en séance parlementaire, contestant l'usage des tests osseux), aide aux personnes (primo-arrivants, demandeurs d'asile, déboutés, mineurs isolés, etc) pour le logement, la scolarisation et la santé, actions d'urgence en cas d'arrestation. Enfin, Le parrainage républicain est un moyen de manifester concrètement son soutien aux familles « sans papiers ». L'objectif de la démarche étant de le mettre sous la protection symbolique de citoyens et d'élus, qui s'engagent à les soutenir dans leur droit de vivre dignement en France.

RÉSEAU EDUCATION SANS FRONTIÈRES

Permanence tous les lundis à 18 h au 7, rue André Breyer (ancienne école Jules Ferry) à Tarbes

www.educationsansfrontieres.org et facebook RESF 65



BILLERE
ALTERNATIBA BEARN
27 & 28 JUIN 2015

MOI NOUS TOI

REJOIGNEZ-NOUS
POUR ORGANISER LE VILLAGE DES ALTERNATIVES

Pendant 2 jours, nous partagerons des connaissances, des prises de conscience, des solutions, des savoirs-faire, des bonnes idées, des projets, pour mettre en place une transition énergétique, écologique, économique et sociale. Face aux bouleversements climatiques, changeons le système ! Mobilisons-nous et agissons ensemble, nos enfants nous remercieront.

- > Participez aux groupes de travail (5 groupes thématiques, 5 groupes transversaux).
- > Rejoignez les bénévoles pendant le Village

Inscrivez-vous sur : [Http://alternatiba.eu/bearn/](http://alternatiba.eu/bearn/)
ou par courriel à alternatibabearn@laposte.net
ou par SMS au 06 47 99 76 03

LE DROIT D'ASILE, QU'EST-CE QUE C'EST ?

De grands principes constitutionnels et conventionnels sous-tendent le droit d'asile en France : une protection élargie, le droit à l'examen indépendant et le droit au séjour pendant la durée de la procédure d'asile. Cette politique compte plusieurs acteurs, allant, par exemple, du service de l'asile de la Direction générale des étrangers en France, à l'Office français de protection des réfugiés et apatrides (OFPRA), en passant par le Haut Commissariat des Nations-Unies pour les étrangers. Le dispositif public de prise en charge des demandeurs d'asile bénéficie aux personnes qui ont déposé une demande d'asile auprès de l'OFPRA, jusqu'à l'intervention d'une réponse définitive sur cette demande. Pendant cette période, le demandeur d'asile peut bénéficier, pour lui et sa famille, de droits sociaux.

Europe et droit d'asile

Dans la ligne du Pacte Européen sur l'immigration et l'asile adoptée en novembre 2008, la Commission européenne a déposé un ensemble d'instruments modifiant les directives et règlements en vigueur, en vue d'achever la mise en place d'un Régime d'asile européen commun (RAEC), initié par le programme de la Haye en 2004. Dans cette perspective, les chefs d'Etat et de Gouvernement ont souscrit 5 engagements phare : organiser l'immigration légale en tenant compte des priorités, des besoins et des capacités d'accueil déterminés par chaque Etat membre et favoriser l'intégration, lutter contre l'immigration irrégulière, notamment en assurant le retour dans les pays d'origine, renforcer l'efficacité des contrôles aux frontières, bâtir une Europe de l'asile, créer un partenariat global avec les pays d'origine favorisant les synergies entre les migrations et le développement.

Source immigration.interieur.gouv.fr



ASPHODÈLE printemps 2015

Salon des produits BIO des ALTERNATIVES écologiques et de l'habitat SAIN & ÉCONOME

29-30-31 MAI
PAU

Parc des expo.
Vendredi : 14h - 20h
Samedi et dimanche : 10h - 19h

Entrée : 4 € / Tarif réduit : 2,50 €
Entrée gratuite sur invitation et pour les moins de 14 ans
Renseignements : www.salon-asphodele.com

TRIBUNES LIBRES

HARO SUR LA CULTURE !

Affolement général sur la toile, Facebook en tête avec des réactions passionnées à la suppression de subventions pour l'organisation de festivals comme les Translatines et Le Black&basque. Pour ne parler que des initiatives culturelles locales en Pays basque.

En même temps que la baisse de la dotation publique de l'Etat qui oblige les collectivités locales à faire des coupes drastiques dans leurs budgets, il faut parler aussi de l'inflation vertigineuse des cachets des artistes, des frais surdimensionnés des installations scéniques (et le son, la lumière). La baisse de fréquentation par le public explique aussi la baisse des recettes, la difficulté pour les festivals à équilibrer les comptes. La culture coûte cher ! Mais rapporte, comme l'atteste bon nombre d'études sérieuses (en matière d'emplois, de retombées économiques locales, hôtellerie, restauration, etc ...).

Le résultat des dernières élections municipales a vu arriver de nouveaux maires qui ont de la culture des vues différentes de leur prédécesseur. On peut parler sans doute, à la suppression de nombreux festivals, de règlements de comptes : " *Un nouveau maire, c'est un nouveau réseau.*" " *Je te sabre parce que tu as soutenu l'autre* ", explique dans Le Parisien Emmanuel Négrier, chercheur au CNRS et auteur du livre Festivals de musiques : un monde en mutation. Une centaine de festivals ont disparu de la scène, si j'ose dire, en France, depuis ces dernières élections. Le journal Le Monde a publié une carte édifiante des 143 festivals annulés en France !

J'annule un ou deux festivals mais j'en crée un autre : Kulture Sport à Bayonne ; je crée un festival de jazz à Anglet, etc ... et pendant ce temps, Les Improbables, les Maimorables et d'autres, disparaissent ... Au-delà de l'émotion légitime, que pensent les acteurs culturels locaux qui ont vu attribuer des subventions confortables à des initiatives médiatiquement imposantes, au détriment des propres subventions locales ? Et que dire, enfin, de la baisse généralisée en France des budgets de la formation professionnelle, de l'éducation, de la prévention, du social, de l'apprentissage ? Que penser, à l'échelle bayonnaise, de la baisse systématique depuis quelques années des budgets des associations socioculturelles (Maisons de la Vie Citoyenne pour ne parler que de ce que je connais) fortes de plusieurs centaines d'adhérents, d'associations partenaires et d'activités en tous genres ouvertes à tous ? Je n'ai pas entendu les mêmes cris de révoltes, la même émotion nous concernant, malgré les difficultés occasionnées (à produire plus de lien social avec moins d'argent !). Y a-t-il deux poids deux mesures ? Le social, le socioculturel valent-ils moins que la "culture" ? Les Maisons des jeunes et de la Culture, les Maisons de la Vie Citoyenne à Bayonne font de la culture, le ciment du lien social, avec des moyens moindres ...

Ces espaces fabriquent du lien social à partir d'initiatives de terrain, à partir des réalités économiques et sociales des habitants, des adhérents, en cohérence avec des dynamiques ciblées. Je termine par une citation de l'Observatoire des Politiques Culturelles : " *De telles dynamiques se nourrissent des partenariats qui se développent entre tous les acteurs de la vie sociale et culturelle dans des territoires concrets. Elles ont besoin de multiples médiations pour se développer. Ces mutations portent les nouvelles ambitions de l'action culturelle. Elles obligent à redéfinir les rôles et les responsabilités de ses différents acteurs, qu'ils soient artistes, médiateurs, politiques, responsables d'institutions culturelles, éducatives, sociales...* "

Jean Claude Darrigol, animateur en colère et blasé

UNE CAMPAGNE DÉNATURÉE, RETOUR SUR UN JACOBINISME ÉLECTORAL

Pauvres élus de terrain ! Les élections départementales, nouvelle version, devaient être l'occasion pour les candidats de prendre position sur des thèmes concrets de proximité. A celui-ci, l'absolue nécessité de construire une nouvelle route afin de délocaliser son territoire ; à celle-là, la rénovation sans plus tarder du collège du quartier... Las, les états-majors politiques du Front national jusqu'au Front de gauche en ont voulu autrement. En nationalisant la campagne ainsi que la lecture de ces résultats, les élus de terrain ont dû se sentir bien seuls au fin fond de leur territoire, de leur province, pourrait-on dire, au sens romain du terme, à savoir territoire soumis à l'administration d'un magistrat romain. Aujourd'hui la soumission n'est plus romaine bien évidemment, mais parisienne. Comme si le scrutin départemental semblait pouvoir être qualifié de jacobin. Et ce, alors que le statut de l'élu, qui renforce ses droits et protection, a enfin été définitivement adopté par le Parlement.

L'intérêt du Front national

On comprend bien tout l'intérêt du Front national de nationaliser le scrutin. La plupart de ces candidats n'avaient pas ou peu d'ancrage local. Beaucoup d'entre elles/eux étaient inconnus sur les territoires sur lesquels elles/ils se présentaient. Le jeu donc de ce parti était d'amener l'ensemble des autres partis sur ce terrain. Coup de maître réussi au premier tour. Au second, les scores de ce parti furent élevés mais par manque d'ancrage territorial, la plupart de ses candidats se sont fait battre. De la rue de Solférino à la rue de Vaugirard, tous ont suivi le Front national sur cet axe national. Finalement le Front national, loin d'être positionné à l'extrême s'est retrouvé au centre. Au centre des débats, au centre des doctrines, entre le « Ni-Ni » prôné officiellement par l'UMP et le front républicain orchestré par un Parti socialiste aux abois. Dans ces querelles partisans nationales, en vue de 2017, les candidats de ces élections départementales n'étaient en fait que des faire-valoir. C'est d'ailleurs pour cette raison que le taux d'abstention a été aussi élevé (1 électeur sur 2 ne s'est pas déplacé). Finalement à quoi bon se rendre aux urnes si le résultat du canton est amalgamé dans les analyses comme un élément du rapport de forces entre gauche et droite au niveau national ?

La débâcle de l'engagement

Cette logique de parti est dévastatrice pour la démocratie locale. On sait le manque de candidature de plus en plus important pour des scrutins de proximité. Pire des élus démissionnent après seulement quelques années voire quelques mois de mandat. La pression sur les édiles est poussée à son paroxysme. Le CNFPT (Centre national de la fonction publique territoriale) constate que « les contraintes croissantes liées à l'exercice des mandats locaux ont fortement fragilisé l'exercice de la démocratie locale (fortes attentes du public, réglementation complexe et instable, judiciarisation de la société, risque de paupérisation de la fonction d'élu, risque de professionnalisation du mandat, ...) ». Ce constat entraîne, l'étude parue en octobre 2015 sous la direction de l'institut Diderot le montre, un vieillissement des élus et inlassablement une reproduction sociale de l'élu. On peut même parler d'une caste émanant de la sphère fonctionnaire qui peut presque seule se présenter. La proposition de loi n°2015-366 adoptée par le Parlement le 1er avril 2015 visant à faciliter l'exercice, par les élus locaux, de leur mandat est une réponse à cette lacune démocratique.

Valls en Robespierre

Alors pourquoi l'exécutif a-t-il choisi de nationaliser ce scrutin, si l'intérêt électoral était sur le terrain à son désavantage ? La raison en est tout simplement que dans son esprit, ces élections départementales étaient déjà derrière lui.

Perdues pour perdues, le chef du gouvernement a choisi de se positionner comme le rempart à la propagation du Front national. Tout comme les jacobins et leur porte-parole, Robespierre, se sont présentés comme les défenseurs de la Révolution, Valls se pose en défenseur de la République et de ses valeurs. Cette stratégie a semblé porter ses fruits lors du premier tour, en faisant grimper les scores frontistes. Le but étant double : premièrement apparaître comme étant la seule alternative au Fn, face à la stratégie du « Ni Ni » sarkoziste. Deuxièmement, essayer de faire éclater le parti de l'Ump sur sa stratégie vis-à-vis de ce parti d'extrême droite. En d'autres termes, la stratégie du chef de gouvernement a été de tenter un schisme identitaire au sein de l'Ump, entre les deux tendances proposées de manière contradictoire par Kosciusko-Morizet d'un côté et de l'autre par Wauquiez.

Les Français plus intéressés par leur département que par la lecture nationale

Or, les Français, d'après un sondage Opinion Way réalisé le 29 mars, indiquent qu'à 57%, elles/ils ont exprimé par leur vote, un jugement sur la manière dont est géré leur département. Seuls 42% ont émis un vote qui ne tenait pas compte de cette question. Les états-majors politiques ont donc bien essayé de confisquer ce scrutin à leur seule fin : la bataille de 2017. Comme si en quelque sorte, la présidence des départements importait guère. Non seulement, les Français avaient à se prononcer sur une réforme territoriale qui n'a toujours pas été définitivement adoptée par le Parlement ! Mais en plus, le résultat de leurs votes alimente plus le prochain combat des chefs que la mise en place de la gouvernance territoriale.

*Frédéric Dosquet,
Enseignant-Chercheur, Responsable
du département marketing à l'ESC PAU*

BARBAZIC

les Amis de Barbazan-debat

17h Gratuit 13 JUN



Repas créole
Accras
Colombo
Dessert
Résa : 0611668411



Smoke Deluxe Stoner

drunky brain Rock

Mawana slim Afrobeat

khant 676 Metal

LOS LIMONEROS Cubain

BARBAZAN-DEBAT

GAGNER 5 PASS 2 JOURS

en appelant le 06 60 43 19 42

LOCO

SERGEANT GARCIA MAX ROMEO

NATALIA DOCO | PANDA DUB
META & THE CORNERSTONES
LA CAFETERA ROJA | RYON
FLAMA KALY en el BARRIO FLAMENCO



**3 & 4
JUILLET
2015**

PYRÈNE FESTIVAL BORDES⁶⁴

www.pyrenefestival.fr








SAMEDI 13 JUN 20H30

Maison pour tous - Serres-Morlaàs

"Dis nous, Dimey"

Soirée Chanson française
autour de Bernard Dimey



avec Jean-Pierre CURDI - clarinette, chant
et Gérard CASTET - accordéon

Participation libre mais nécessaire
Renseignements : 06 60 43 19 42

20^e TRANSHUMANCES MUSICALES

14-15-16 & 17 MAI
2015

Parc du Château
de **LAAS** - 64
entre Navarrenx
et Sauveterre-de-Béarn



Invité d'honneur
LA BRETAGNE

400 artistes
26 SPECTACLES
Stages, Ateliers, Expos,
théâtre de rue...

4 jours & 3 nuits de Festival
9 scènes de 11h à l'aube

RENSEIGNEMENTS : Tél. : 05 59 04 04 16
Web : www.transhumances-musicales.com

LOCATIONS : TICKETNET : CENTRE LECLERC,
AUCHAN, CORA, CULTURA.
www.ticketnet.fr : Tél. 08 92 39 01 00



14 mai

**MARCEL
AMONT**
"65 ans de chansons"

15 mai

Nuit Polyphonique
présidée par **MURRAY HEAD**
avec les 8 meilleurs groupes de ces 20 ans :

- ARRAYA (64)
- LES COP'S (31)
- ESTA (64)
- CANTU NUSTRALÉ (20)
- XIBERROTARRAK (64)
- BE BOP (09)
- KALAKAN (64)
- ARDALH (64)

16 mai

**SOLDAT LOUIS
CELTAS CORTOS**

17 mai

Journée de la **BRETAGNE**
LE BAGAD DE LANN-BIHOUÉ
TRI YANN

Parc du Château de Laàs : R.N. 936 - R.D. 27
entre Navarrenx et Sauveterre